



Lettre N° 45, décembre 2014

Edito

La naissance d'un enfant, son entrée à l'école, le passage à l'adolescence sont autant de situations que les parents vivent avec leurs joies, leurs questions ou leurs doutes.

Les familles vulnérables ou celles résidant sur des territoires peu pourvus en termes d'accompagnement vivent ces mêmes situations avec davantage d'interrogations.

Face à ce constat et pour apporter une réponse globale aux attentes et besoins des familles en tous points du territoire, l'Etat a fait le choix de renforcer le partenariat entre les acteurs de la petite enfance et du soutien à la parentalité en les regroupant au sein de commissions départementales des services aux familles. Ces instances ont pour mission de formaliser le développement de l'offre d'accueil des jeunes enfants et des actions de soutien à la parentalité dans une logique de synergie et de transversalité.

La "maturité" et la densité des partenariats locaux ont conduit les pouvoirs publics à retenir le Bas-Rhin parmi les 17 départements devant préfigurer la démarche d'élaboration d'un schéma départemental de services aux familles, schéma qui a été signé le 10 octobre dernier par l'ensemble des partenaires impliqués.

Le projet bas-rhinois co-animé par le Préfet, les Présidents du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales, a permis d'élaborer le Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents qui, guidé par la volonté de mettre les parents au cœur de la réflexion, vise à :

- réduire les inégalités territoriales et sociales d'accès des familles aux services Petite Enfance et Soutien à la Parentalité ;
- répondre aux besoins spécifiques des familles, en particulier des familles vulnérables ou des familles confrontées au handicap ;
- construire une offre globale de service aux parents dans laquelle ils sont parties prenantes ;
- coordonner l'information des parents pour leur en faciliter l'accès.

Afin de mieux répondre aux besoins et attentes des parents, ce schéma a été construit à partir de différentes situations de vie auxquelles ces derniers peuvent être confrontés :

- Devenir parent
- Etre parent d'un jeune enfant
- Etre parent d'un enfant de 6 à 11 ans ou être parent d'un adolescent
- Séparés mais toujours parents
- Etre parent et confronté à une situation de handicap
- Etre parent et confronté à un décès

Issu de la volonté partagée par l'ensemble des institutions et des professionnels d'accompagner tous les parents du Bas-Rhin au long de leur parcours parental, ce schéma constitue donc désormais dans

notre département le cadre des politiques petite enfance et soutien à la parentalité dont l'ensemble des acteurs sera désormais réuni au sein de la Commission Départementale d'Accompagnement des Parents.

Le schéma peut être consulté sur le site www.reseaudesparents67.fr

■ Informations du REAAP 67

■ Appel à projet

Parents, élanchez-vous !

Pour l'année 2015, la Caisse d'Allocations Familiales du Bas-Rhin renouvelle son appel à projets « Parents, élanchez-vous ! » afin de permettre aux parents de concrétiser leurs projets en lien avec la parentalité, autour des relations avec leurs enfants ou de leur rôle de parent. Conférence-débat, théâtre forum... une aide financière pouvant aller jusqu'à 1000 euros peut ainsi leur être attribuée, selon l'opportunité du projet présenté.

Pour bénéficier de cette aide, les parents doivent prendre contact avec l'une des associations partenaires de la Caf et leurs projets doivent respecter les principes définis par la charte du REAAP.

L'ensemble des coordonnées de ces associations ainsi que les critères d'éligibilité sont disponibles sur le site dédié à tous les parents du Bas-Rhin : www.reseaudesparents67.fr

■ Le site Internet

A l'occasion de la publication du programme de la semaine des parents, le nouveau site Internet du REAAP 67 a été mis en ligne : www.reseaudesparents67.fr

Parents, bénévoles, professionnels, vous y trouvez toutes les informations du REAAP 67.

Un démarrage important puisque ce sont plus de 2500 visites qui ont pu être faites à ce moment-là. Vous y trouvez également de nombreuses informations du réseau.

Nous vous invitons à compléter le site en nous faisant part de vos actions, via une fiche que vous trouverez sur le site du REAAP 67.

■ Mythe de la parentalité, réalité des familles



Retour sur une soirée organisée par l'association Lefuret le 5 novembre dernier autour de l'ouvrage de Saül KARSZ : **Mythe de la parentalité, réalité des familles**

Environ 70 personnes étaient présentes.

Anne Thévenot, *professeur en psychologie clinique, Université de Strasbourg* nous a fait une première présentation des questions que soulève l'ouvrage de Saül Karsz qui a ensuite dévoilé les grandes lignes de son positionnement.

Saül Karsz nous propose de prendre conscience de ce de quoi on parle. Il nous amène à réinterroger les évidences, les mythes, les fantasmes, les idéologies qui nous guident ou nous influencent dans nos actions.

Famille. Aimée, détestée, recherchée, évitée, actualisée, oubliée, fantasmée...

Elle est en crise, paraît-il. En mutation de fond et de forme, sans doute, mais pourquoi en crise ? N'est-ce pas nos représentations qui retardent, nos théories infantiles qui insistent sur ce que la famille est supposée être ? Aux poncifs sur la "mort du père", préférons l'expérience typiquement contemporaine d'après laquelle les pères ne sont plus ce qu'ils n'ont jamais été. Les mères non plus, d'ailleurs.

Parentalité énigmatique : services spécialisés, formations, expertises, budgets conséquents lui sont consacrés – cependant, le plus souvent elle reste présupposée, indéfinie, évidente. Or, il est temps de penser la parentalité et non seulement la commenter. Comprendre ce qu'elle ajoute et/ou enlève aux relations parents-enfants, aux rapports de genre, à l'éducation des enfants, à la vie dans la cité, aux enjeux politiques.

Quant aux **intervenants**, ils ont le choix entre soutenir la fonction parentale ou accompagner des parents, prendre en charge ou prendre en compte. Être parent ou faire le parent, telle est l'option.

Cet ouvrage met l'ironie au service de la rigueur, la rigueur au service de définitions argumentées, donc discutables.

Quelques lignes de mise en bouche...

Un signifiant à tout faire

La famille est au centre de toutes les attentions et de toutes sortes d'intentions. Des travaux théoriques en auscultent le développement, des interventions de terrain la prennent pour objet et objectif, des consignes administratives, juridiques et politiques cherchent à en orienter les évolutions. Souci du sens commun, référence journalistique, fiction théâtrale, cinématographique, télévisuelle, cible des politiques publiques, ritournelle des différentes églises...

Il y a de la famille, ou tout au moins des relations précoces, une expérience infantile, initiale, subjectivement fondatrice, quoique jamais entièrement maîtrisée par ceux qui en sont les porteurs. Dans cette expérience, des attributs d'une famille réelle s'entremêlent inexorablement avec des caractéristiques d'une ou de plusieurs familles fantasmées, indémaillable chassé-croisé de la famille dans laquelle chacun est né et vit de fait, la famille dans laquelle chacun croit être né et a vraisemblablement vécu, et enfin des familles dans lesquelles il aurait peut-être pu naître et même vivre.

Ce processus ne se termine pas avec l'enfance. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est constitutif, significatif, efficient. Chaque sujet passe beaucoup de temps et de libido, en fait sa vie tout entière, à réélaborer – consciemment et inconsciemment – ces figures familiales qui n'arrêtent pas, elles, de le façonner à leur tour. Cela explique qu'en la matière chacun peut être relativement intarissable ou adroitement mutique, chacun sait à peu près de quoi il parle, mais peu ce qui le fait parler, moins encore se taire. En détournant la célèbre imprécation d'André Gide, chaque sujet peut s'exclamer : « Familles, je vous ai ! »

Cette expérience redoutée et/ou aimée avec sa/ses famille(s), chacun la piste dans d'autres familles (élargie, trop-étendue, sans soucis, en difficulté, dans le monde animal et végétal, entre collègues de travail, entre camarades de lutte, dans l'humanité tout entière...). Dans le devenir de chaque sujet, ces agglomérats para-familiaux entrent en résonance avec ses familles de départ, les idéalisent, les subliment, les actualisent, sont vécus comme des entraves malsaines à la vraie vie familiale, permettent au contraire de s'en détacher, aident à l'oublier, ravivent l'horreur, la nostalgie, les remords, ressuscitent les plaisirs, les joies, les bonheurs...

La catégorie de parentalité y prend son envol – son grand intérêt étant de souligner que les affaires de famille ne sont surtout pas des affaires familiales.

Envol d'une catégorie qui est à la fois tête de pont d'une problématique théorique précise, pointe avancée d'un déploiement idéologique majeur, carrefour de multiples enjeux individuels et collectifs que la famille illustre mais n'épuise surtout pas, cible de traitements aucunement neutres ni pour les intervenants ni pour les destinataires et qui par là même interroge la possibilité de diagnostics objectifs, raison d'être de services, institutions et pratiques professionnelles spécialisées. Voilà un ensemble bigarré, multidimensionnel, disparate, complexe sans doute, aucunement compliqué.

Saül Karsz est philosophe, sociologue, consultant, responsable scientifique du Réseau Pratiques Sociales. Il a dirigé le séminaire "Déconstruire le social" (Sorbonne, 1989-2004). Il est l'auteur de nombreux articles et interventions, dont *L'exclusion, définir pour en finir* (Dunod, 2000).

Marie-Nicole RUBIO
RESCIF

■ Avons-nous encore de l'autorité parentale ?

Souvent les parents que je rencontre sur le terrain, en tant que professionnelle, me demandent : « Comment je dois faire pour avoir de l'autorité sur mes enfants, est-ce que je dois tout interdire ? M'imposer avec force ? S'ils ne m'obéissent toujours pas est-ce que je dois punir, crier ?

Bruno Robbes dirait que l'autorité autoritariste, c'est-à-dire « exercer une domination sur l'autre afin d'obtenir de lui une obéissance inconditionnelle sous la forme d'une soumission », n'est plus praticable aujourd'hui. Lorsque je lis la presse et lorsque j'écoute les plaintes de parents et de professeurs d'école qui me disent avoir du mal à imposer quelque chose aux enfants et aux adolescents, je ne peux être que d'accord avec lui. Nous constatons que les enfants et les adolescents ne sont plus à leur place et ne se laissent plus rien dire. Alors se pose la question : qu'est-ce que cela veut dire aujourd'hui avoir de l'autorité ? Est-ce que nous l'avons d'office ou est-ce que quelqu'un doit nous la donner, nous l'accorder ? Lors d'un groupe de travail avec des parents, des bénévoles et des professionnels, nous avons défini qu'il faut être doté d'un ensemble de qualités afin de prétendre à l'autorité : se sentir légitime, avoir des compétences requises, avoir une fonction au sein d'un groupe comme d'une famille qui nous attribue l'autorité, il faut respecter l'autre afin de se faire respecter. Ensuite nous pouvons demander à l'autre (enfant, adolescent ou adulte) de nous

obéir et de nous écouter. Selon Roger Muchielli « l'autorité est un fait de relation ». Pour notre groupe de travail cela voulait dire que notre autorité doit être une valeur qui est reconnue par l'autre ou attribuée par l'autre, sinon notre autorité n'est pas « fonctionnelle » cela veut dire n'agit pas. L'autorité ne correspond pas à une qualité intrinsèque, mais à une attribution qui légitime le pouvoir de commander et d'être obéi. Tant que les personnes reconnaissent le bien-fondé des ordres qu'elles reçoivent, elles nous donnent leur assentiment et nous obéissent. Nous nous sommes demandés : qu'est-ce qui pose problème aujourd'hui ? Pourquoi cela ne fonctionne pas ? Certains parents du groupe nous ont dit qu'ils ont peur de faire mal, qu'ils culpabilisent, qu'ils craignent d'oppresser la personnalité de leurs enfants, ces interrogations là les empêchent d'imposer des règles et de se répartir les rôles parentaux. Du côté de l'enfant cela provoque une absence de règles et de limites, des problèmes au niveau de son image de soi et de la place dans sa famille et dans la société. L'autorité parentale connaît une crise.

Cette crise nous laisse confus, indécis, nous fait douter et nous met dans une « gêne ». Afin de finir sur une note positive, j'ai souhaité mettre en avant qu'une « crise » est une opportunité vers un « changement ». A nous de réfléchir vers quel changement nous voulons aller et quel futur nous voulons construire pour nos enfants en tant que parents...

Daliah GOLDMAN-LEVY
RESCIF

■ Retour sur les comités d'animation

■ Les relations familles-écoles

L'Education nationale est partie prenante et cosignataire des circulaires REAAP depuis 2001. De même dans le cadre de la mise en place du schéma départemental d'accompagnement des parents qui est en train de se mettre en place.

Cette implication de l'Education nationale aux côtés des parents a été réaffirmée par une circulaire datant du 15 octobre 2013 (voir lien ci-dessous), circulaire n°2013-142 :

Relations École - Parents

Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74338

« Pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, trois leviers d'actions sont à privilégier :

- rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents, déjà affirmés et précisés par les circulaires du ministère de l'éducation nationale n° 2006-137 du 25 août 2006 relative au rôle et à la place des parents à l'école et n° 2012-119 du 31 juillet 2012 relative à l'information des parents ;
- construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de coéducation ;
- développer des actions d'accompagnement à la parentalité à partir d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre des projets d'école et d'établissement et notamment des projets éducatifs territoriaux.

■ Restitution de l'étude sur « la paternité relationnelle et la place des pères dans le REAAP 67 » (mémoire Master 2) et l'enquête Udaf Bas-Rhin « être père » par Christiane Glombitza

A retenir du comité d'animation, quelques pistes d'actions :

- Travailler sur soi pour prendre conscience des représentations stéréotypées incorporées
- Cibler spécifiquement les pères dans la diffusion de l'information (moments clés de la paternité)
- Proposer davantage d'actions uniquement aux pères, si possible animées par un homme
- Animer plus d'actions par un homme
- Être plus attentif à l'accessibilité des actions par les pères (horaires)
- Proposer une garde d'enfant en parallèle
- Proposer des actions qui se déroulent en deux temps : avec enfants et entre parents/pères
- Proposer des actions qui permettent aux pères de participer à la socialisation de leur enfant
- Garder une diversité dans les formes et les modes de rencontres
- Assurer une continuité dans les rencontres

« Nous clôturerons ce présent mémoire en proposant quelques pistes pour le REAAP 67 qui résument ce qui a été développé dans notre recherche et qui semblent importantes à prendre en compte afin de rendre les actions davantage accessibles aux pères :

- *Dans un premier temps, il est conseillé aux porteurs de projet d'effectuer un travail sur soi pour prendre conscience de ses propres stéréotypes et représentations incorporées. Au lieu de les nier dans l'objectif de promouvoir l'égalité, il semblerait plus adapté de les rendre visibles. Cela permettrait d'empêcher leurs effets négatifs. Une formation ou une journée de sensibilisation pourrait être proposée aux acteurs à ce sujet-là. Par la suite, il est possible d'apporter une réelle écoute aux pères afin de saisir les difficultés qu'ils rencontrent et la forme de soutien qu'ils souhaiteraient avoir.*
- *Ensuite, il semble judicieux de cibler les pères dans la diffusion de l'information et les interpellier notamment aux moments clés de leur paternité, où davantage de questionnements apparaissent.*
- *Plus d'actions s'adressant uniquement aux pères devraient être proposées et si possible animées par un homme. Une animation souple où les pères sont des réels acteurs semblerait attractive pour les pères. L'accueil par un animateur homme permet de refléter physiquement dans l'espace la place des pères dans l'action. Dans cet environnement permettant une identification, ils peuvent se sentir bienvenus. Ces lieux de confiance, des espaces sécurisés, propres à eux, leur permettraient de s'expérimenter dans leur rôle de père à construire, sans craindre le jugement.*
- *De manière générale, il faudrait être plus attentif à l'accessibilité des actions pour les pères. Cela concerne leur information, mais aussi les caractéristiques de l'action pour tenir compte de leurs éventuelles contraintes professionnelles. Les actions pourraient se dérouler davantage le week-end avec la possibilité d'amener ses enfants. S'il s'agit d'échanger entre pères ou entre parents, il faudrait proposer une garde des enfants simultanée.*
- *Il semble important de donner aux pères la possibilité de vivre des moments agréables avec leurs enfants, pendant lesquels ils se sentent compétents en tant que père.*
- *Les actions devraient tenir compte de la diversité du vécu paternel.*
- *Il est apprécié par les pères lorsque l'action se déroule en deux temps : un temps agréable avec son enfant et un temps pour l'échange entre parents.*

- *Proposer des actions qui permettent aux pères de participer et d'encourager la socialisation de leur enfant contribuera à les attirer davantage à venir et ensuite à découvrir le réseau qui peut s'avérer utile à leur réflexion et à la construction du rôle qu'il souhaite adopter.*
- *En ce qui concerne les groupes de parole, le ressenti des pères et la préférence pour un groupe mixte ou un groupe d'hommes est individuelle au père. C'est pourquoi il est important de proposer une variété de constellations d'actions ou de groupes pour que chacun puisse trouver la forme qui lui convient.*
- *Une continuité dans le déroulement du groupe et dans sa constellation peut aider à mettre en confiance les pères qui y participent. Clarifier des règles de confidentialité au début de la rencontre semble une bonne méthode qui met tous les participants sur un pied d'égalité.*
- *Finalement, proposer des groupes de parole mixtes est un moyen important pour démocratiser la parole entre hommes et femmes. Pour accéder de manière égale à la prise de parole, il pourrait être bénéfique de passer d'abord par des groupes d'hommes et des groupes de femmes et ensuite de les relier. »*

Extraits du mémoire de Christiane GLOMBITZA,

¹La paternité relationnelle et la place des pères au sein du REAAP 67, septembre 2014

**EN VOUS REMERCIANT DE VOTRE ATTENTION et
VOUS SOUHAITANT DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE !**

¹ Mémoire consultable sur le site du : www.reseaudesparents67.fr